

23.08.2015 – 09:38 Uhr

La population votante suisse est clairement en faveur du congé paternité

Bern (ots) -

Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, a publié aujourd'hui les résultats d'un sondage représentatif sur le congé paternité. Les résultats ne pourraient pas être plus clairs : Plus de 80% des votants suisses veulent un congé paternité payé et ancré dans la loi. L'adhésion est élevée et stable dans toutes les couches de la population, des tranches d'âges et autant chez les hommes que chez les femmes. Cela indique que le moment est plus que favorable pour mettre en place le congé paternité. C'est désormais à la Commission sociale du Conseil des États de prendre acte des signes du moment et d'attribuer un mandat concret pour une loi correspondante.

Avec le sondage représentatif de l'institut Link, Travail.Suisse a obtenu, pour la première fois, des données fiables sur les avis des votants suisses concernant le congé paternité. La tendance que le congé paternité correspond à un besoin important, constatée depuis longtemps, se trouve ainsi confirmée. Plus de 80% des votants sont pour que le père ait légalement droit à un congé paternité payé après la naissance de son propre enfant. La demande est soutenue de manière très forte (presque 90%) par les pères et mères entre 30 et 44 ans. Elle est largement soutenue par l'ensemble des votants. Aucun groupe de la population n'affiche une adhésion inférieure à 70%. Malgré la tendance des jeunes votants de se prononcer plus fortement en faveur de cette revendication, l'adhésion générale est tout à fait évidente, également dans le groupe d'âges allant de 60 à 74 ans. Les pères qui n'ont pas pu bénéficier eux-mêmes d'un congé paternité se prononcent clairement en faveur d'une telle loi.

La majorité de la population veut deux à quatre semaines de congé paternité

Les personnes ayant participé au sondage ont également été questionnées sur la durée idéale du congé paternité. Environ 40% de ceux qui se déclarent, par principe, en faveur d'un congé paternité souhaitent un congé de 4 semaines ou plus. Une autre partie comprenant bien 40% se prononce pour deux semaines. Le reste considère une durée plus courte comme suffisante. Les pères, quant à eux, souhaiteraient un congé un peu plus long que l'ensemble de la population. Les résultats de l'étude avec des graphiques peuvent être consultés sur www.travailsuisse.ch/medias/communiqués_de_presse.

Action « Du temps pour les papas », dimanche prochain (30 août 2015) à Berne

La génération actuelle des pères demande désormais des démarches concrètes de la part du monde politique. Sur www.papizeit.ch/fr, presque 200 pères ont déjà déclaré en texte et en images, pourquoi le congé paternité était nécessaire. Le 1er septembre, la Commission sociale du Conseil des États peut donc acter le besoin exprimé et accorder un congé paternité de deux semaines. Cela permettrait d'attribuer explicitement le mandat pour créer une loi correspondante. Travail.Suisse et d'autres organisations attirent à nouveau l'attention sur cette demande importante avec l'action « Du temps pour les papas », qui aura lieu le 30 août à la Waisenhausplatz à Berne. D'autres informations sont accessibles à l'adresse suivante: www.balade-poussette.ch. Pour Matthias Kuert Killer, responsable de la politique sociale de Travail.Suisse, une chose est claire : « Il faut un congé paternité et il le faut maintenant ! ».

Contact:

Martin Flügel, Président, Tél. 079/743'90'05

Matthias Kuert Killer, Responsable de la politique sociale, Tél. :

079/777'24'69

www.travailsuisse.ch